

1. Contexte et/ou base de référence

VULNERABILITES CLIMATIQUES : Sècheresse Déforestation, Dépendance aux énergies traditionnelles et fossiles, Stresse climatique, Menace de destruction des airs protéger.

IMPACTS CLIMATIQUES : 1. Réchauffement climatique, mauvaise récolte, perte des cultures, Pollution de l'air, maladie pulmonaire. 2. la mauvaise santé de la femme (infections respiratoires, maux de dos, et affections pelviennes) les faisant moins profiter à la procréation et à plus de risques de complication. 3. Exacerbation de la pauvreté et des inégalités. 4. Inondation, 5. Stresse climatiques, 6. précipitations variables, 7. sècheresse

BESOIN D'ADAPTATION : 1. Promouvoir les énergies renouvelables afin de les rendre disponible et abordables pour toutes les communautés à faibles revenus, 2. réduire la proportion de la population mondiale dont le revenu est moins d'1 dollar par jour, 3. Education primaire Universelle pour tous faire en sorte que les enfants soient en mesure de compléter l'école primaire, 4. Donner plus de temps libre aux enfants grâce à l'accès à une énergie fiable spécialement les filles qui aident pour les activités de survie (ramasser du bois, puiser de l'eau).

BESOIN D'ATTENUATION : Réduire le risque d'impact climatique sur le stock existant de capital naturel et physique, Extrême chaleur, sècheresse, pauvreté et famine, manque d'accès à l'éducation de base et le taux « levé d'analphabétisme au pays plus de 29% (B.M), l'iniquité en genre et la pauvreté de la femme,

On voit donc à partir de ce tableau que l'énergie constitue un levier important sur lequel le pays peut s'appuyer pour lutter contre le changement climatique, préserver l'environnement mais aussi améliorer les conditions de vie des populations. Les technologies d'énergies renouvelables notamment solaire, peut y contribuer parfaitement ; d'où l'intérêt de disposer d'une source (ligne de production) fiable.

Le profil des émissions des GES est fortement lié à la déforestation, le bois énergie, En Aout 2019 il s'est tenu le tout premier forum sur l'énergie électrique à Matadi, au Kongo Central, à l'ouverture de ce forum le Président Felix Tshisekedi avait promis de faire de l'électrification de la RDC « la priorité économique » de son mandat ceci est l'un des facteurs qui atteste que notre s'inscrit dans les priorités nationales du pays. Mais il y a également le programme du gouvernement reparti en 17 pilier place la promotion de l'électricité parmi les 10 premiers piliers.

Les Causes Profondes

- Sociaux : Il y a le manque d'accès à une énergie électrique fiable et abordable qui contraint les populations aux revenus déjà faibles à se tourner vers des solutions néfastes et très coûteuses pour l'environnement.
- Sexospécifiques : Il y a une inégalité d'accès des filles et des garçons à l'école primaire et secondaire et à tous les niveaux de l'éducation.
- Ecologique : La vulnérabilité de la RDC face aux effets des changements Climatiques et notre faible capacité d'inadaptation

Les Obstacles Profonds

- Institutionnelle : Il se remarque un manque de vision politique, de flexibilité dans le traitement des dossiers administratifs ou des accords de facilité pour faire avancer rapidement les travaux...
- Règlementaire : L'environnement politique et règlementaire est un peu défavorable.
- Technologique : Le tissu de technologie industrielle de la RDC demeure embryonnaire
- Financier : Difficultés d'accès au financement notamment pour un projet expérimental, il y a aussi le risque lié à l'intensité du capital.

En bref, l'environnement institutionnel et règlementaire, l'absence de financements, de savoir-faire et de technologie constituent les principaux obstacles à l'adaptation malgré un réel potentiel toujours inexploité.

Principales caractéristiques et dynamiques du Secteur ou du Marché

Sachant que l'accès à une énergie propre, fiable et abordable est la clé pour soutenir un développement durable et une croissance économique à long terme, la RDC qui se veut être un pays émergent d'ici à 2030 devra inéluctablement s'appuyer sur des technologies et un tissu économique neutre en Carbone telle que la réponse que nous envisageons apporter formalisera.

Il faut noter par ailleurs que le pays dispose d'un potentiel solaire dont la bande d'ensoleillement est située entre 3500 et 6000 Wc/m²/j. Il sied également de noter que le potentiel solaire en Afrique est estimé à 10TW tandis que la capacité installée s'élève à uniquement 4.1GW (policy center for the new south)

2. DESCRIPTION

En rapport avec la cause sociale, sachant que les airs protégés et les forêts sont menacés par les populations qui n'ont pas d'autres alternatives pour répondre à leur besoin primaire en énergie, nous prévoyons d'accessibiliser l'offre en énergie solaire en soutenant l'approche de la manufacture locale des modules solaires photovoltaïques par une petite ligne de production à faible investissement et à faible risque pour que les populations notamment rurales arrêtent d'exercer la pression sur l'environnement aux externalités négatives sur l'écosystème environnemental et la santé..

-En rapport avec l'obstacle technologique, bien que le tissu industriel de la RDC soit embryonnaire, le secteur de la production d'énergie, demeure une priorité du Gouvernement de la RDC. La stratégie de développement du secteur industriel est principalement axée sur la création des Zones Économiques Spéciales (ZES), comme celle de MALUKU dont nous projetons l'adhésion qui nous apportera des facilités administratives et avantages fiscaux.

-En rapport avec l'obstacle réglementaire, nonobstant un environnement politique peu favorable à ce jour, nous comptons profiter des prévisions de la RDC en matière d'électrification rurale, péri-urbain et urbaine par des sources d'énergies renouvelables qui consiste à passer de 2,9 MW en 2020 à 42,7 MW en 2030

-En rapport avec la cause profonde Sexospécifiques, nous prévoyons que la disponibilité accrue de l'énergie solaire permette à terme de libérer les filles et les jeunes femmes des activités de survie comme ramasser du bois, puiser de l'eau, cuire efficacement à la main, jardinage manuel, etc...; Ainsi, elles auront plus de temps pour leur instruction, le repos, et leur répétition et donc une augmentation du taux d'accès et de réussite à l'éducation.

-En rapport avec la cause écologique, La RDC dispose d'un potentiel solaire abondant dont la bande d'ensoleillement est située entre 3500 et 6000 Wc/m²/j, la mise en valeur durable de cette ressource énergétique aux fins de lutter contre le réchauffement climatique, de soutenir l'adaptation, de préservation écologique et enfin de contribuer au développement économique et social du pays nous permet de saisir cette l'opportunité en prévoyant une solution d'adaptation à la hauteur des enjeux de la RDC en lui dotant sa toute première ligne de production des modules solaires made in Congo pour faciliter d'adaptation et ses objectifs de développement durables. C'est sera d'abord une petite ligne pour faire des essais qui aboutira graduellement aux élargissements pour satisfaire des grands besoins.

Quant à l'obstacle financier étant donné qu'il s'agit d'un projet pilote, expérimental et de déploiement des technologies l'accès au financement pour sa réalisation n'est pas aisément accessible, c'est d'ailleurs pour cette raison que la demande de financement du Fond Vert pour le Climat s'avère être pour nous un cheminement idéal.

Notre théorie du changement

En terme simple : le manque d'accès à l'électricité couplée à la croissance démographique occasionne la déforestation qui elle à son tour, occasionne le dérèglement climatique qui au finale dégage des impacts négatifs et des conséquences néfastes sur la planète.

Par conséquent il devient donc urgent d'investir dans une bonne politique d'adaptation dans une assurance de disponibilité efficace de l'énergie propre notamment solaire. A ce jour, toutes les opérations ainsi que tous les opérateurs impliqués dans le secteur solaire dépendent essentiellement de l'extérieur (Chine, Inde) et la crise du COVID-19 nous à tous démontré le danger au risque incalculable que cela représente car une fois les frontières fermées les tributaires sont bloqués et freinés dans leur élan d'adaptation ce qui favorise encore la destruction de la planète. C'est dans ce sens que ses opérateurs doivent passer des commandes d'importation des modules solaires PV principalement depuis la Chine incluant l'activité polluante du transport maritime mais pourtant dans l'ambition de rendre un service écoresponsable (une contradiction) ; Cette seule politique fait qu'ils attendent la livraison durant plusieurs mois, la plupart de temps ces panneaux solaires ne sont non plus de bonne qualité. Pendant ce temps-là la pression exercée sur l'environnement en fonction des besoins inhérents et existentiels des populations rurales n'attend pas. Pourtant la production locale limiterait les émissions des GES du bilan global, induit la facilitation et assure la disponibilité permanente d'accès à l'énergie propre et donc favorise le besoin en adaptation, du bien-être et du développement durable.

Compatibilité des activités du projet avec le cadre réglementaire et juridique : Le président de la République, Felix Tshisekedi a promulgué le 08 Septembre 2022, la loi relative à la promotion de l'entrepreneuriat et des startups ces nouvelles lois ont été adoptées par le gouvernement de la RDC de ce fait cette loi est un cadre juridique susceptible de booster le secteur privé, vecteur de création d'emploi, génération des richesses et nivellement de la croissance économique durable de la RDC. L'entité accréditée est bien placée pour entreprendre les activités prévues d'autant plus qu'elle évolue sous le leadership d'un éco-preneur de l'économie verte et ingénieur électromécanicien avec une équipe d'accompagnement composée majoritairement par des ingénieurs industriels électromécaniciens, électrotechniciens et électroniciens qui maîtrisent bien les différents procédés industriels de surcroît épris du changement et du développement durable. Pour les modalités de mise en

3. Résultats attendus du projet alignés sur les critères d'investissement en RDC

-Potentiel d'Impact : 1 Panneau solaire de 250 W produit en Chine coûte entre 150-200 \$ à Kinshasa mais produit ici pour la même puissance coûterait \$25-30 . Ceci montre préliminairement qu'il y aura un taux élevé de pénétration d'accès à l'énergie solaire. Malheureusement nous sommes dans l'incapacité de déterminer avec exactitude la quantité du volume de CO₂ réduite ou évité par la production locale des panneaux solaires par la non utilisation des navires des mers pollués via le trajet l'importation. Mais ça pollue et notre solution l'atténue cette quantité.

-Changement de paradigme : Après la réussite de la mise en place de la ligne de production, les panneaux produits seront dédiés à l'électrification rurale par une approche de nouveau modèle commercial.

La production d'énergie propre va encourager une meilleure gestion des ressources naturelles incluant une meilleure qualité de l'eau. L'énergie rurale permet la création d'entreprises et l'accroissement de la production forestière. L'utilisation efficace de l'énergie aidera à réduire la pollution locale et améliorera les conditions de vie des populations pauvres. En plus de permettre également de limiter la déforestation par le recours aux bois pour les besoins énergétiques et de diversifier la gamme d'activités économiques des communautés au profit de l'environnement.

-Développement durable : En facilitant l'accès des ménages à l'énergie solaire (bas Carbone et surtout abordable) nous réduirons aux 2/3 le taux de mortalité maternelle car l'énergie solaire sera plus sécuritaire (moins de risques de brûlures, d'accidents et d'incendies) en outre la pollution de l'air provenant des énergies traditionnelles et le port de lourdes charges (bois de chauffe et eau) contribue à la mauvaise santé de la femme (infections respiratoires, maux de dos, et affections pelviennes) les faisant moins profiter à la procréation et à plus de risques de complication. Facilitera la naissance des services énergétiques nécessaires pour procurer l'accès à de meilleures facilités sur le plan médical pour la santé maternelle. En ce moment, nous nous alignons à l'ODD n° 03 qui promeut une bonne santé et un bien être tous.

Il y aussi l'accroissement de la productivité agricole possible par l'usage de l'irrigation durable, ce faisant nous nous alignons à des ODD n° 02&01 qui prône l'élimination de la faim et de la pauvreté dans le monde.

En participant à l'augmentation du taux de desserte en électricité propre de 20% nous contribuons à l'atteinte de l'ODD n°07 qui prône l'accès à tous à une énergie propre et abordable.

-Besoin du bénéficiaire : Les bénéficiaires étant entièrement dépendants des énergies traditionnelles et fossiles par manque d'accès à l'énergie propre entre 10 % et 1% respectivement du en milieu urbain et rural d'accès à l'énergie (Présidence RDC). Ils ont effectivement besoin d'accès à une énergie alternative pour leur permettre de concilier protection de l'environnement et survie humaine.

Le financement est difficile d'autant plus que les banques savent qu'avec cette solution on investit pour une population majoritairement à faible revenu et donc l'opération serait problématique au niveau du remboursement. La solution que nous proposons elle est efficace et durable certes mais, également innovante à notre contexte ce qui va nécessiter forcément l'appel au développement de nouvelles compétences, au transfert de technologie et acquisition de nouvelles connaissances qui seront à terme profitable et bénéfique pour les communautés urbaines et rurales mais aussi scientifiques et technologiques du pays pour notre développement durable.

-Appropriation par le pays : La vision de la RDC en matière de lutte contre les changements climatiques est de promouvoir une économie verte, à faible émission de carbone et résiliente aux impacts des changements climatiques, tout en gérant rationnellement et durablement ses importantes ressources naturelles afin de garantir l'équilibre écologique et le bien-être social, économique, culturel et environnemental de nos populations comme notre projet l'anticipe en alignant nos activités sur l'atteinte des objectifs de la (CDN). Lesquelles l'atteinte va être accompagnée par le Ministère de l'Industrie à travers le Plan Directeur d'Industrialisation avec l'engagement de favoriser l'industrialisation dont l'accès aux zones économiques spéciales avec des facilités fiscales, administratives etc... le Ministère des Petites et moyennes entreprises/Industrie (PME, PMI) avec l'application du nouveau cadre juridique qui est la loi du 08 Septembre sur l'entrepreneuriat sans oublier le Fonds pour les Générations Futures (FOGEC) en octroyant des garanties (pas encore opérationnel), le Fonds pour la Promotion de l'Industrie (FPI) en apportant un soutien technique et l'Agence nationale d'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain (ANSER) avec comme engagement l'augmentation du taux d'accès à l'électricité de 20% d'ici 2030.

Vue la dynamique de développement dans laquelle la RDC s'engage à l'horizon 2030, ses efforts devront se matérialiser dans la mise en œuvre des diverses mesures d'atténuation, notamment dans le secteur de l'Énergie.

C'est dans ce contexte que la RDC a élaboré sa Stratégie-cadre nationale REDD+ et celle de développement sobre en carbone pour laquelle le cadre de l'initiative des mesures d'atténuation dans le secteur d'Énergie cadre avec notre projet.

Ainsi, la RDC s'est engagé pour une contribution inconditionnelle et conditionnelle combinée à hauteur de 21% de réduction des émissions totale des GES par rapport au BAU en 2030 (19% conditionnel et 2% inconditionnel) équivalant à un niveau d'atténuation estimé jusqu'à 650 Mt CO_{2e} à l'horizon 2030.

-Efficacité et Effectivité : Le marché est là. L'Afrique détient plus de 40% du potentiel solaire mondiale mais seulement 1% des panneaux solaires mondiaux y sont installés (AIE). Le marché en RDC est là la population nationale estimée à plus de 90 millions et elle continue de croître elle va doubler d'ici 2050 (BM) Il lui faut dès à présent des solutions durables, accessibles et rapides qui concilie développement « économique et préservation de l'environnement ». Aussi vrai que l'accès à une énergie abordable et propre demeure la clé pour soutenir un développement durable et une croissance économique à long terme.

4. Engagement

Une fois la note conceptuelle développée en projet notre implication sera notamment pertinente en réalisant des projets permettant d'atteindre les objectifs de développement durable et d'adaptation dans le secteur d'énergie et d'agriculture en collaborant avec les autres parties prenantes..

5. Justification de la demande de financement

Les externalités négatives du dérèglement climatique nous exige une croissance durable pour y faire face, cette croissance notamment en adaptation nous amené à prendre de mesure nous nouvelles dans des mécanismes nouveau non encore adapté à notre environnement ce qui ne facilite pas les choses en terme d'accès au financement.

6. Durabilité et Reproductibilité du Projet

La durabilité du projet sera assuré à long terme dans l'intégration verticale qui à ce stade fera appel ou recours aux ressources locales déjà disponible pour produire l'essentiel des équipements du système solaire et entré en plein dans la transition énergétique une occasion pour renforcer l'autonomie des populations vivant en milieu en rural dont notamment les jeunes et les femmes.

Pour ce qui est des instruments non subventionnés seuls les bénéficiaires effectuer dans la vente des équipements solaires et le développement d'affaires permettra aisément de bien rembourser suivant un plan précis et bien déterminé.

OBJET : NOTE CONCEPTUELLE

IDENTITE DU CANDIDAT : MUBENESHA KUDI-NZAMBI

TEL : 0815484099